

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

<b>1.1 Identificateur de produit</b>	102234 Uro-Fill Buff
<b>1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées</b>	la réparation automobile
<b>1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité</b>	ITW Evercoat a division of Illinois Tool Works Inc. 6600 Cornell Road Cincinnati, OH 45242 513-489-7600
<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>	CHEM TEL: +1-813-248-0593

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

<b>Classification conformément règlement (CE) no 1272/2008</b>	Liquides inflammables, catégorie de danger 2 Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2 Toxicité pour le système reproductif, catégorie de danger 2 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, catégorie de danger 2
--	---

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Des étiquetages conformément au règlement (CE) n o 1272/2008.

Pictogrammes



**Mention d'avertissement** Danger

**Mention de danger** H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H361fd - Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.  
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

**Conseils de prudence**

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE)** donnée non disponible

**2.3 Autres dangers** donnée non disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Pas applicable

### 3.2. Mélanges

Composant	Concentration	N CAS	(CE) No. 1272/2008	M-Factor	SCL
Xylene	17,5	1330-20-7	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315	donnée non disponible	donnée non disponible
Toluene	12,5	108-88-3	Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225 Repr. 2; H361 Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H335, H336	donnée non disponible	donnée non disponible
methyl ethyl ketone 78-93-3	2,5	78-93-3	Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 2; H225 STOT SE 3; H335, H336 EUH066	donnée non disponible	donnée non disponible
Ethylbenzene	2,5	100-41-4	Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H332 Flam. Liq. 2; H225	donnée non disponible	donnée non disponible

Pour le texte complet des mentions de danger-H mentionnées dans cet article, voir chapitre 16

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

## SECTION 4: Premiers secours

---

### 4.1 Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. Consulter un médecin immédiatement. Garder la victime au chaud et au calme. Si la victime a cessé de respirer, dégager les voies respiratoires, desserrer le col et la ceinture et effectuer la respiration artificielle. En cas de respiration difficile, il serait peut-être bon d'administrer de l'oxygène à condition que ce soit fait par un personnel compétent de préférence sur les conseils d'un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin. donnée non disponible
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés et continuer à rincer à grande eau. Consulter un médecin si les symptômes persistent Laver les vêtements avant de les remettre.
<b>Ingestion</b>	Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. Ne provoquer le vomissement que sous la direction d'un personnel médical.
<b>Auto protection du secouriste</b>	donnée non disponible

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptôme** Voir la section 4.1

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux Docteur** Aucune information supplémentaire disponible en matière de secours d'urgence.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

---

### 5.1 Moyens d'extinction

**Suitable extinguishing media** Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se trouver endommagés. Gaz carbonique Produit chimique sec

**Agents d'extinction non appropriés** donnée non disponible

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

## 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

### Risques d'incendie et / ou d'explosion

Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au niveau ou au-delà de la limite inférieure de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.

### Produits de combustion dangereux

Gaz carbonique, Oxyde de carbone, Hydrocarbures

## 5.3 Conseils aux pompiers

### Méthodes et protection de lutte contre l'incendie

Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûlent tout en flottant à la surface. Utiliser vaporisateurs et brouillards pour refroidir. Les composants inflammables de ce produit peuvent être plus légers que l'eau et brûler en flottant à la surface.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Pour les non-secouristes

Le personnel non-urgence doivent être dégagées de la zone.

#### Pour les secouristes

L'exposition au produit déversé peut avoir un effet irritant ou nocif. Suivre les recommandations en matière d'équipement de protection individuelle décrites à la Section VIII de cette fiche technique santé-sécurité. Des précautions supplémentaires peuvent être nécessaires en fonction des circonstances particulières du déversement, notamment le produit répandu, la quantité, le lieu du déversement et l'expérience du personnel chargé d'intervenir.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

donnée non disponible

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Empêcher qu'un déversement ne s'étende pour minimiser le danger qu'il représente pour la santé des êtres humains et pour l'environnement si c'est possible de le faire sans danger. Porter au minimum un équipement de protection individuelle complet et approprié suivant les recommandations de la Section VIII. Creuser un fossé et absorber le produit avec un absorbant comme les granulés d'argile. Récupérer et entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement en attendant l'évaluation de l'élimination appropriée de ce déchet. Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes.

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

Interdire de fumer. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté.

**6.4 Référence à d'autres sections** Référez-vous à la section 13 pour les informations de disposition

## SECTION 7: Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Produit nocif ou irritant. Eviter tout contact et éviter de respirer le produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver les mains avant de manger. Utiliser une ventilation adéquate. Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Entreposer dans un endroit frais. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme. Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** la réparation automobile

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### Des valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom chimique	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
Xylene	100 ppm	150 ppm	donnée non disponible
Toluene	100 ppm	donnée non disponible	donnée non disponible
methyl ethyl ketone 78-93-3	200 ppm	donnée non disponible	donnée non disponible
Ethylbenzene	100 ppm	125 ppm	donnée non disponible

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** La ventilation d'échappement locale ou autres contrôles techniques sont nécessaires lorsqu'on manie ou utilise ce produit pour éviter la surexposition.

### Mesures individuelles de protection, tels que les équipements de protection individuelle (EPI)

**Appareil de protection des yeux/du visage** Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protections latérales lorsqu'on manipule ce produit. Porter une protection oculaire supplémentaire, comme des lunettes de protection anti-éclaboussures et /ou une visière lorsque les yeux peuvent se trouver exposés à des éclaboussures ou vaporisations de liquide ou bien du produit présent dans l'air. Ne pas mettre de lentilles de contact. Avoir à sa disposition une station d'urgence pour se

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

rincer les yeux Porter des lunettes de sécurité et un masque

## Protection de la peau

### Protection des mains

Nitrile Néoprène

### Autre protection cutanée

Porter des gants de protection. Vérifier qu'ils ne fument pas et les replacer à intervalles réguliers. L'équipement de protection doit être nettoyé régulièrement. Se laver les mains et autres parties du corps exposées à l'eau et avec un savon doux avant de manger, boire et avant de quitter le travail. En cas de contact probable, porter des gants résistants aux produits chimiques, une combinaison de protection, des bottes en caoutchouc, des lunettes de sécurité ainsi qu'une visière pour se protéger le visage.

## Protection respiratoire

Il faut porter un appareil de protection lorsqu'on manie ce produit. Utiliser des appareils de protection respiratoires uniquement si la ventilation ne peut pas éliminer les symptômes ou faire baisser l'exposition en-dessous des niveaux acceptables. Les appareils de protection respiratoires devraient être sélectionnés par des professionnels de la santé et de la sécurité et utilisés sous leur contrôle. Ils doivent satisfaire aux exigences décrites dans la norme de appareil de protection respiratoire d'OSHA s (29 CFR 1910.134) et la norme de appareil de protection respiratoire d'ANSI (Z88.2-1992). Un programme de protection respiratoire écrit doit être mis en oeuvre. Il comporte notamment des clauses d'habilitation médicales, de formation, de test de condition, d'évaluation d'exposition, d'entretien, d'inspection, de nettoyage, de stockage commode et satisfaisant aux normes sanitaires Observer un programme de protection respiratoire qui satisfait à la norme 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2 à chaque fois que les conditions sur le lieu de travail justifient l'utilisation d'un appareil de protection respiratoire. Porter un appareil de protection respiratoire homologué par NIOSH en cas d'exposition.

## Type (s) de l'appareil respiratoire

Respirateur purifiant l'air équipé d'une cartouche anti-vapeurs organiques et d'un filtre à haute efficacité homologué par NIOSH Les appareil de protection respiratoires qui purifient l'air ne doivent pas être utilisés en cas de manque d'oxygène ou dans une atmosphères IDLH (mettant immédiatement la vie ou la santé en danger).

## Dangers thermiques

donnée non disponible

## Contrôles d'exposition environnementale

donnée non disponible

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

---

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide
Couleur	brun
Odeur	Aromatique

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

<b>Seuil olfactif</b>	donnée non disponible
<b>pH</b>	Neutral
<b>point de fusion/point de congélation (°C)</b>	-25
<b>point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C)</b>	111
<b>Point d'éclair</b>	10
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	donnée non disponible
<b>Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité</b>	
<b>Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	11
<b>Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	1
<b>Pression de vapeur</b>	71 mmHg @ 68 °F / 20 °C (MEK)
<b>Densité de vapeur</b>	Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol.
<b>Densité relative</b>	1,33
<b>Solubilité(s)</b>	Modéré; 50-99%
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	donnée non disponible
<b>Température d'autoinflammabilité</b>	464
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible
<b>Viscosité</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés explosives</b>	donnée non disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	donnée non disponible
<b>9.2 Autres informations</b>	donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

---

<b>10.1 Réactivité</b>	donnée non disponible
<b>10.2 Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	donnée non disponible
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	Températures élevées Contamination
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	Agents oxydant forts; Acides
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	Gaz carbonique Oxyde de carbone Hydrocarbures

## SECTION 11: Informations toxicologiques

---

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Corrosif/irritant pour la peau

pH	Neutral
----	---------

La classification est basée sur le pH et les éléments énumérés à l'article 3.

### Des lésions oculaires graves ou d'irritation

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire/ cutanée

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

### STOT - Exposition unique

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### STOT - Exposition répétée

Classification a été basée sur l'information toxicologique des composants dans la section 3.

### Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité donnée non disponible

### Données sur l'écotoxicité

Chemical Name	Numéro CAS	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
donnée non disponible				

12.2 Persistance et dégradabilité donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée



# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

<b>12.4 Mobilité dans le sol</b>	donnée non disponible
<b>12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB</b>	donnée non disponible
<b>12.6 Autres effets néfastes</b>	donnée non disponible
<b>12.7. Informations Complémentaires</b>	donnée non disponible

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

---

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

<b>Description des déchets pour produit utilisé</b>	Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.
<b>Méthodes d'élimination</b>	Eliminer par incinération en respectant les lois en vigueur au niveau de la localité, de l'état et au niveau fédéral et provincial.
<b>Code d'élimination des déchets (s) (européenne du catalogue des déchets)</b>	donnée non disponible

## SECTION 14: Informations relatives au transport

---

### Transport terrestre:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	UN1263
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	PAINT RELATED MATERIAL
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	II
<b>Exemptions:</b>	Quantité limitée

### Transport aérien:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	UN1263
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	PAINT RELATED MATERIAL
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	II

### Transport par mer:

<b>14.1 Numéro ONU:</b>	UN1263
<b>14.2 Nom d'expédition des Nations unies:</b>	PAINT RELATED MATERIAL
<b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4 Groupe d'emballage:</b>	II

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

<b>Exemptions:</b>	Quantité limitée
<b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	aucun
<b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:</b>	donnée non disponible
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC:</b>	donnée non disponible

## SECTION 15: Informations réglementaires

---

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Nom chimique</b>	<b>EINECS</b>	<b>SVHC</b>
Xylene	Y	N
Toluene	Y	N
methyl ethyl ketone 78-93-3	Y	N
Ethylbenzene	Y	N

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** donnée non disponible

## SECTION 16: Autres informations

---

**Date de révision:**

**Abréviations clés ou acronymes utilisés:** donnée non disponible

**Références et sources de documentation pour les données clés:** donnée non disponible

**Liste du texte complet des Positions H en section 3**

- H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
- H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H312 - Nocif par contact cutané.
- H315 - Provoque une irritation cutanée.
- H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
- H332 - Nocif par inhalation.
- H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

# Fiche de Données de Sécurité

Préparés conformément à la Directive (EC) 2015/830 de la Commission Européenne.

Date de révision 09-02-2016

Numéro de révision 5

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

## Conseils de prudence

### Prévention

- P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.
- P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
- P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/.../ antidéflagrant.
- P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
- P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
- P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
- P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

### Réponse

- P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
- P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
- P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
- P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
- P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

### Stockage

- P370+P378 - En cas d'incendie: utiliser ... pour l'extinction.
- P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
- P405 - Garder sous clef.

### élimination

- P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale pour les déchets dangereux.

AVIS: Les informations les présentes est considérée comme étant correctes à la date de publication de sources, qui sont considérées comme exactes et fiables. Comme il ne est pas possible de prévoir toutes les circonstances d'utilisation, les bénéficiaires sont priés de vérifier, à l'avance de nécessité, que l'information est courante, applicable et adaptée à leur situation